

CQP Chef d'équipe conchylicole et de cultures marines

RNCP26847 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	212
Code(s) ROME	A1404
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3618 — Convention collective nationale de la conchyliculture
Date d'échéance	07/09/2021

Certificateur(s)

SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYEURS DE LA CONCHYLICULTURE · SIRET : 50178634700010

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche de la conchyliculture - Syndicat national des employeurs de la conchyliculture (SNEC)

<http://www.snec-france.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le chef d'équipe conchylicole et de cultures marines dirige, de manière régulière et autonome (sous les directives générales soit le l'employeur, soit d'un cadre), une équipe mise à sa disposition pour la réalisation de sa tâche.

Il participe à l'exécution des travaux liés à la production conchylicole et de cultures marines.

A ce titre, ses principales missions sont les suivantes :

- Exécuter les activités d'élevage selon les directives du responsable d'exploitation
- Conduire des machines et des engins
- Participer à la mise en marché des produits
- Animer une équipe

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

GESTION DE LA PRODUCTION

- Réaliser les travaux de captage, demi-élevage, affinage, finition en s'adaptant aux lieux et structures d'élevage et en respectant les consignes de sécurité et de préservation de l'environnement.
- Réaliser ou faire réaliser les opérations de tri, de calibrage et de conditionnement des produits en respectant les normes professionnelles en vigueur et les règles de traçabilité des produits.

OUTILS ET INSTALLATIONS

- Conduire les différents équipements de production (tri, emballage...) et les engins transport (bateau, tracteur, camion...) en veillant à la sécurité des biens et des personnes.
- Assurer la maintenance 1er niveau des équipements et engins.

COMMERCIALISATION

- Réaliser les documents liés aux commandes des particuliers, restaurateurs, poissonniers et GMS et à l'expédition des produits.
- Assurer le bon état marchand du point de vente et traiter les invendus.

GESTION D'EQUIPE

- Apporter un appui technique et méthodologique aux salariés en transmettant ses compétences

- Répartir le travail à réaliser dans l'organisation définie par le responsable en tenant compte des contraintes et des normes QHSE
- Transmettre et vérifier l'application des consignes de production et les normes QHSE par les membres de l'équipe
- Anticiper les problèmes pouvant surgir entre ou avec les membres de l'équipe et proposer des modalités de résolution de problèmes
- Donner un avis objectif et argumenté sur l'adéquation des personnes à leur poste
- Utiliser de manière appropriée les documents d'enregistrement des horaires et des absences

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Aquaculture en mer, cultures marines, conchyliculture

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef d'équipe conchylicole

Ouvrier qualifié conchylicole

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Activité réglementée par le Décret n° 2014-1608 du 26 Décembre 2014 relatif à la codification de la partie réglementaire du livre IX du code rural et de la pêche maritime. Il régit les conditions d'octroi des concessions.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 981
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	84 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

§ 2 employeurs chefs d'entreprise

§ 2 représentants des salariés

§ 1 représentant de la Direction Interrégionale de la Mer (DIM)

§ 1 permanent du Comité Régional Conchylicole (CRC)

Eventuellement, une personne ayant une expertise sur un champ spécifique

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 07/09/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Syndicat National des Employeurs de la Conchyliculture (S.N.E.C.)

Siège administratif : 2 Rue du Parc au Duc, CS 17844, 29678 MORLAIX CEDEX, Tél : 02 98 88 13 33

Mail : snec@crcbn.com

Site : www.snec-france.fr

Syndicat National des Employeurs de la Conchyliculture

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26847/>